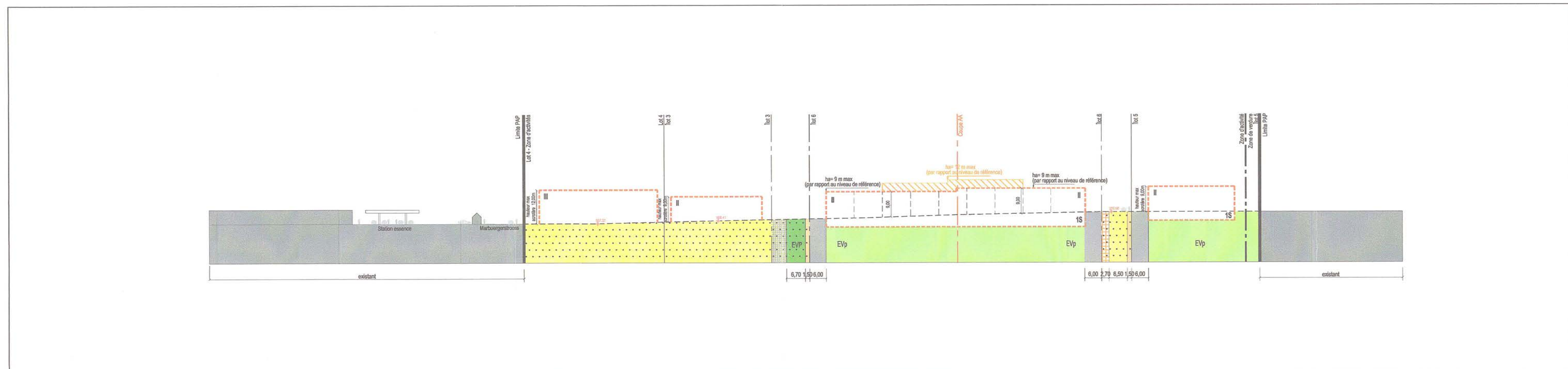
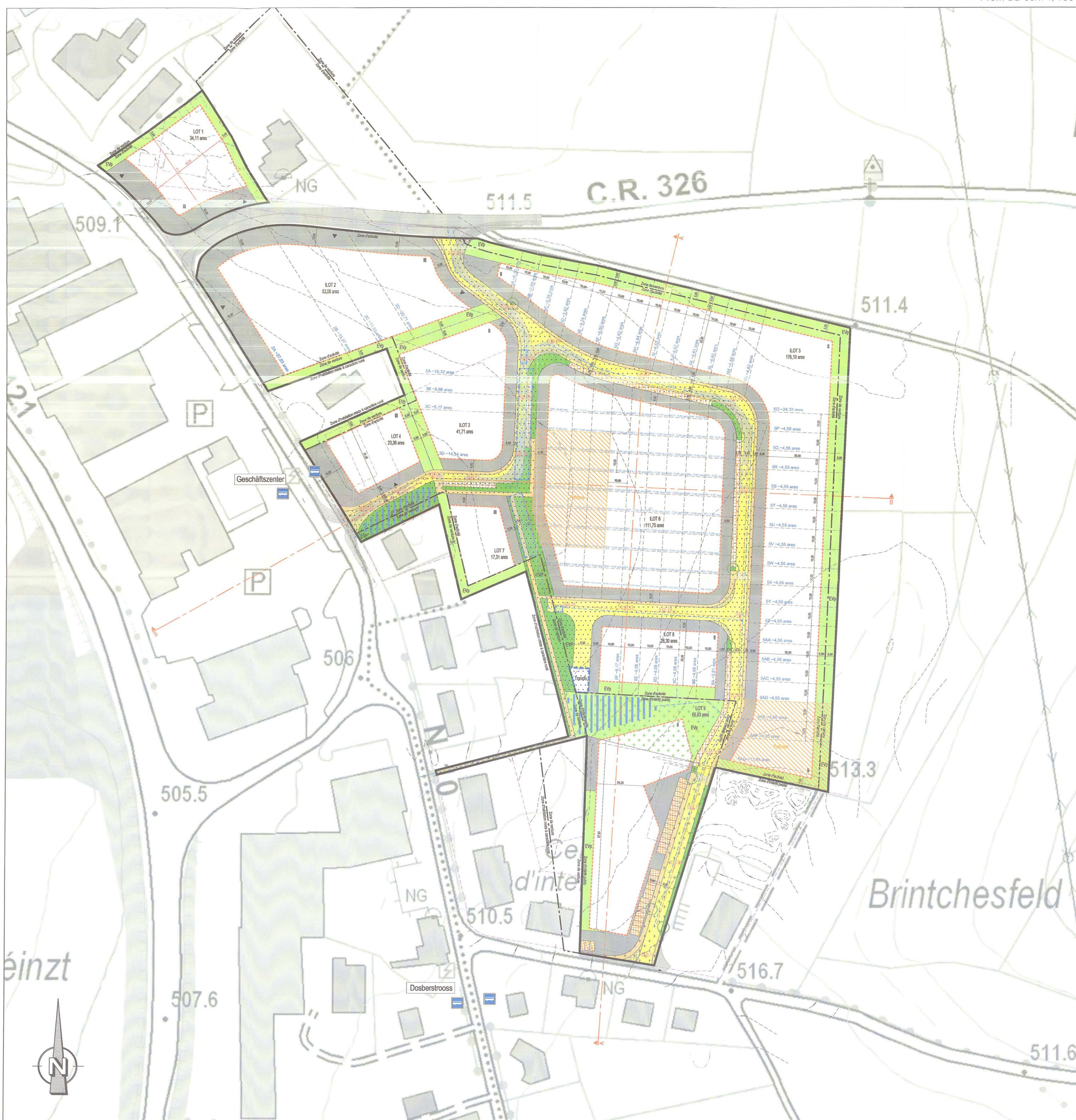


Profil AA éch. 1/1000



Profil BB éch. 1/1000



Projet d'Aménagement Particulier 1/1000

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

surface d'emprise au sol (m²)	LOT / ILOT		surface du lot / îlot (ares)		
	min	max	min	max	
surface de scellement au sol (m²)	max <td>max <td>min <td>max </td></td></td>	max <td>min <td>max </td></td>	min <td>max </td>	max	
type de culture	max <td>min <td>max <td>max </td></td></td>	min <td>max <td>max </td></td>	max <td>max </td>	max	
type, disposition et nombre des constructions	hauteur de constructions (m)		surface constructible brute (m²)		
	hauteur de constructions (m)		type et nombre de logements		
		nombre de niveaux			

Délimitation du PAP et des zones de PAG

Délimitation du PAP  
 Délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveaux

Terrain existant  
 Terrain modelé

Nombre de niveaux

I, II, III... Nombre de niveaux pleins  
 +1, 2, 3... Nombre de niveaux en rez-de-chaussée  
 +1, 2, 3... Nombre de niveaux sous combles  
 +1, 2, 3... Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x Hauteur à la corniche de x m  
 ha-x Hauteur à l'acrotère de x m  
 hf-x Hauteur au faite de x m

Types, dispositions et nombre des constructions

pc Constructions en ordre continu  
 pc Constructions en ordre non continu  
 x-100 x maisons isolées  
 x-100 x maisons jumelées  
 x-100 x maisons en bande

Types et nombre de logements

x-100 x logement de type unitaire  
 x-100 x logement de type bifamilial  
 x-100 x logement de type collectif

Formes de toiture

tp Toiture plate  
 tx (% - z%) Toiture à x versants, degré d'inclinaison

Gabarit des immeubles (plans / coupes)

Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé  
 Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé  
 Alignement obligatoire pour dépendances  
 Limites de surfaces constructibles pour dépendances  
 Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines  
 Limites de surfaces constructibles pour murs-croisés

Délimitation des lots / îlots

Lot projeté  
 Terrain cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

Pourcentage minimal et maximal en surface constructible brute de logement par construction  
 Pourcentage obligatoire en surface constructible brute de logement sur construction

Espaces extérieurs privés et publics

Evp Espace vert privé  
 Evp Espace vert public  
 Atp Aire de jeux ouverte au public  
 Espace extérieur pouvant être scellé  
 Voie de circulation motorisée  
 Espace pouvant être dédié au stationnement  
 Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne  
 Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

Arbre à moyenne ou haute tige projeté / Arbre à moyenne ou haute tige à conserver  
 Haie projetée / haie à conserver  
 Mur projeté / Mur à conserver

Servitudes

Servitude de type urbanistique  
 Servitude écologique  
 Servitude de passage  
 Element bâti ou naturel à conserver

Infrastructures techniques

Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales  
 Canalisation pour eaux pluviales  
 Canalisation pour eaux usées  
 Canalisation pour eaux usées  
 Fossé ouvert pour eaux pluviales

Indications spécifiques

**Situation existante**  
 Limite de parcelle existante issue du mesurage cadastral  
 Végétation existante sur site  
 Bâti à démolir  
**Bilan des surfaces**  
 Surface destinée au domaine public communal  
 Surface destinée au domaine privé communal  
 Délimitation potentielle des lots à l'intérieur des lots

Aménagement des infrastructures

Surface de braquage  
 Cave de rétention souterraine  
 Passage piéton  
 Accès carrossable

Types des constructions

Lots pour Parkhaus  
 x-log-s par ent. x logement de service par entreprise  
 x-bep x bâtiment pour l'équipement public  
 x-ba x bâtiment à caractère artisanal  
 x-bm x bâtiment mixte pour toutes les fonctions autorisées par le PAP  
 x-bm-g x bâtiment mixte pour toutes les fonctions autorisées par le PAP, à l'exception du commerce  
 x-ph x bâtiment de type "Parkhaus"  
 20.00 Cote à respecter  
 20.00 Cote à titre indicatif  
 510.13 Niveau de référence projeté approximatif  
 Arrêt de bus existant

NB : L'emplacement des canalisations est à préciser lors du dossier d'exécution

LOT 1		34,11 ares		ILOT 2		83,06 ares	
-	1 824	2 900	5 400	-	5 440	8 800	16 000
2 728	max	2 -bm	1-log-s par ent.	6 360	max	4 -bm	1-log-s par ent.
tp	ha-12 m	-	III + 1S	tp	ha-12 m	-	III + 1S
ILOT 3		41,71 ares		LOT 4		23,36 ares	
-	2 896	4 300	5 700	-	1 205	2 000	3 600
3 216	max	3 -bm	1-log-s par ent.	1 632	max	2 -bm	1-log-s par ent.
tp	ha-9 m	hc-9 m	II + 1S	tp	ha-12 m	-	III + 1S
t (20° - 35°)				t (20° - 35°)			
ILOT 5		176,10 ares		ILOT 6		111,75 ares	
-	11 168	8 300	16 100	-	8 844	5 200	16 000
12 333	max	25 -ba	1-log-s par ent.	8 940	max	10 -bm-g	1-log-s par ent.
tp	ha-9 m	hc-9 m	ba : II + 1S	tp	ha-9 m	hc-9 m	ba : II + 1S
t (20° - 35°)				t (20° - 35°)			
LOT 7		17,31 ares		ILOT 8		28,30 ares	
-	954	700	2 800	-	1 708	1 300	3 400
1 035	max	2 -bm	1-log-s par ent.	2 264	max	3 -bm-g	1-log-s par ent.
tp	ha-12 m	-	III + 1S	tp	ha-9 m	hc-9 m	II + 1S
t (20° - 35°)				t (20° - 35°)			
LOT 9		65,83 ares					
-	3 372	-	6 744				
4 792	max	2 -bep	1-log-s				
tp	ha-9,50 m	hc-9,50 m	II + 1S				
t (20° - 35°)							



DATE	INDICE	MODIFIE PAR	VERIFIE PAR	MODIFICATION
05/12/16	D	CDD	CDD	Adaptations avis cellule réf. 17766/62C du 22/11/16
01/04/16	C	MBT	CDD	Réunion AC Clervaux - Ministère du 18/03/2016
20/01/16	B	MBT	CDD	Réunion AC Clervaux du 18/01/2016
08/12/15	A	MBT	CDD	Réunion ZAC Marnach du 01/12/2015

Dessiné : MICHEL BERTHELEMY  
 Vérifié : Cécile Storzard  
 Contrôlé : Marcel Hello

CLIENT : Administration Communale de Clervaux  
 Montée du Château  
 L-9712 Clervaux

CHANTIER : Localité de Marnach  
 Lieu-dit "Marbourg"

OBJET : Modification du PAP "Marbourg"  
 (Réf. 17279/117C) approuvé le 13 juillet 2011

ÉCHELLE : 1/1000  
 DATE : 12/10/2015  
 Certifié ISO 9001  
**LUXPLAN S.A.**  
 Ingénieurs conseils  
 P.A.C. 86887 - BP 108  
 L-1303 Capellen  
 C.C. de Luxembourg  
 Tél. +352 20 50 51  
 Fax +352 20 50 52  
 E-Mail: luxplan@luxplan.lu  
 http://www.luxplan.lu  
 FICHER : RE\_20151050U\_LP\_Modif\_PAP\_Marnach\_VD\_Plans\_V03\_Proj4  
 PLAN N° : 20151050 -LP- U001  
 IND. D